

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 17 OCTOBRE 2020

N° 2020-06-01

L'an deux mille vingt, le dix-sept octobre à dix heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du douze octobre deux mille vingt, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 22

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 28
Exprimées par pouvoirs : 8
Total (mini 19) : 36

Quorum atteint

**3 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteurs de 2 voix chacun)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

**1 représentante du Conseil régional Sud-Provence-Alpes-Côte
d'Azur (porteuse de 2 voix)**

Jacqueline BOUYAC

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme
(porteuse de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**16 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs d'1 voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Dominique BESSON, Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Robert GARCIN, Vincent JACQUEMART, Marie-Pierre MONIER, Jean-Jacques MONPEYSEN, Nicole PELOUX, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Serge ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY, Gérard TENOUX, Danielle TOUCHE

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Didier-Claude BLANC, Roland PEYRON à Sébastien BERNARD, Eliane BARREILLE à Jacqueline BOUYAC, Laurent CHAREYRE à Philippe CAHN, André GILLES à Corinne MOULIN.

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 10 heures.

Monsieur Didier-Claude BLANC est nommé secrétaire de séance.

Objet : Election de Vice-présidents

- ♦ Vu l'article 15 des statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales

Le Président rappelle aux membres du Bureau Syndical que l'article 15 des statuts du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales prévoit l'élection au sein des membres du Bureau, sur proposition du Président, de 11 Vice-présidents au plus.

Le scrutin uninominal à deux tours se déroule à bulletin secret. La majorité absolue est requise au premier tour, la majorité relative au second.

Election du vice-président délégué à l'administration générale

Le Président propose la candidature de Jacqueline BOUYAC

Tous les membres du Bureau syndical prennent part au vote à l'appel de leur nom.

Après le vote, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultat du premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de voix présentes ou représentées : 36
- Bulletins nuls (article L.66 du Code électoral) : 0
- Bulletins blancs (article L.65 du Code électoral) : 12
- Suffrages exprimés : 24
- Majorité absolue : 13

Suffrages obtenus :

- Mme Jacqueline BOUYAC : 24 voix

Mme Jacqueline BOUYAC est élue au premier tour à la majorité des suffrages exprimés.

Election du vice-président délégué aux ressources humaines et démarche qualité

Le Président propose la candidature de Mounir AARAB

Tous les membres du Bureau syndical prennent part au vote à l'appel de leur nom.

Après le vote, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultat du premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de voix présentes ou représentées : 36
- Bulletins nuls (article L.66 du Code électoral) : 0
- Bulletins blancs (article L.65 du Code électoral) : 13
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12

Suffrages obtenus :

- M. Mounir AARAB : 23 voix

M. Mounir AARAB est élu au premier tour à la majorité des suffrages exprimés.

Election du vice-président délégué aux relations institutionnelles

Le Président propose la candidature de Didier-Claude BLANC

Tous les membres du Bureau syndical prennent part au vote à l'appel de leur nom.

Après le vote, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.



Résultat du premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de voix présentes ou représentées : 36
- Bulletins nuls (article L.66 du Code électoral) : 1
- Bulletins blancs (article L.65 du Code électoral) : 10
- Suffrages exprimés : 25
- Majorité absolue : 13

Suffrages obtenus :

- M. Didier-Claude BLANC : 25 voix

M. Didier-Claude BLANC est élu au premier tour à la majorité des suffrages exprimés.

Election du vice-président délégué à l'éducation au territoire

Le Président propose la candidature de Corinne MOULIN

Tous les membres du Bureau syndical prennent part au vote à l'appel de leur nom.

Après le vote, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultat du premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de voix présentes ou représentées : 36
- Bulletins nuls (article L.66 du Code électoral) : 1
- Bulletins blancs (article L.65 du Code électoral) : 11
- Suffrages exprimés : 24
- Majorité absolue : 13

Suffrages obtenus :

- Mme Corinne MOULIN : 24 voix

Mme Corinne MOULIN est élue au premier tour à la majorité des suffrages exprimés.

Election du vice-président délégué à l'innovation et aux technologies de l'information et de la communication

Le Président propose la candidature de Gérard TENOUX

Tous les membres du Bureau syndical prennent part au vote à l'appel de leur nom.

Après le vote, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultat du premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de voix présentes ou représentées : 36
- Bulletins nuls (article L.66 du Code électoral) : 1
- Bulletins blancs (article L.65 du Code électoral) : 13
- Suffrages exprimés : 22
- Majorité absolue : 12

Suffrages obtenus :

- M. Gérard TENOUX : 22 voix

M. Gérard TENOUX est élu au premier tour à la majorité des suffrages exprimés.



Election du vice-président délégué à l'environnement, à l'énergie et au développement durable

Le Président propose la candidature de Danielle TOUCHE
Tous les membres du Bureau syndical prennent part au vote à l'appel de leur nom.
Après le vote, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultat du premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de voix présentes ou représentées : 36
- Bulletins nuls (article L.66 du Code électoral) : 0
- Bulletins blancs (article L.65 du Code électoral) : 3
- Suffrages exprimés : 33
- Majorité absolue : 17

Suffrages obtenus :

- Mme Danielle TOUCHE : 33 voix

Mme Danielle TOUCHE est élue au premier tour à la majorité des suffrages exprimés.

Election du vice-président délégué au tourisme, activités de pleine nature et marque « Valeurs Parc »

Le Président propose la candidature de Dominique BESSON
Tous les membres du Bureau syndical prennent part au vote à l'appel de leur nom.
Après le vote, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultat du premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de voix présentes ou représentées : 36
- Bulletins nuls (article L.66 du Code électoral) : 0
- Bulletins blancs (article L.65 du Code électoral) : 8
- Suffrages exprimés : 28
- Majorité absolue : 15

Suffrages obtenus :

- M. Dominique BESSON : 28 voix

M. Dominique BESSON est élu au premier tour à la majorité des suffrages exprimés.

Election du vice-président délégué à l'agriculture et au pastoralisme

Le Président propose la candidature de Serge ROUX
Tous les membres du Bureau syndical prennent part au vote à l'appel de leur nom.
Après le vote, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultat du premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de voix présentes ou représentées : 36
- Bulletins nuls (article L.66 du Code électoral) : 7
- Bulletins blancs (article L.65 du Code électoral) : 4
- Suffrages exprimés : 25
- Majorité absolue : 13



Suffrages obtenus :

- M. Serge ROUX : 25 voix

M. Serge ROUX est élu au premier tour à la majorité des suffrages exprimés.

Election du vice-président délégué au paysage, à l'aménagement exemplaire et à l'urbanisme

Le Président propose la candidature de Nicole PELOUX

Tous les membres du Bureau syndical prennent part au vote à l'appel de leur nom.

Après le vote, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultat du premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de voix présentes ou représentées : 36
- Bulletins nuls (article L.66 du Code électoral) : 0
- Bulletins blancs (article L.65 du Code électoral) : 11
- Suffrages exprimés : 25
- Majorité absolue : 13

Suffrages obtenus :

- Mme Nicole PELOUX : 25 voix

Mme Nicole PELOUX est élue au premier tour à la majorité des suffrages exprimés.

Election du vice-président délégué à la culture, au patrimoine et à la communication

Le Président propose la candidature de Gilles CREMILLIEUX

Tous les membres du Bureau syndical prennent part au vote à l'appel de leur nom.

Après le vote, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultat du premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de voix présentes ou représentées : 36
- Bulletins nuls (article L.66 du Code électoral) : 10
- Bulletins blancs (article L.65 du Code électoral) : 2
- Suffrages exprimés : 24
- Majorité absolue : 13

Suffrages obtenus :

- M. Gilles CREMILLIEUX : 24 voix

M. Gilles CREMILLIEUX est élu au premier tour à la majorité des suffrages exprimés.

Election du vice-président délégué à la biodiversité et à la forêt

Le Président propose la candidature de Vincent JACQUEMART

Tous les membres du Bureau syndical prennent part au vote à l'appel de leur nom.

Après le vote, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultat du premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :



- Nombre de voix présentes ou représentées : 36
- Bulletins nuls (article L.66 du Code électoral) : 0
- Bulletins blancs (article L.65 du Code électoral) : 6
- Suffrages exprimés : 30
- Majorité absolue : 16

Suffrages obtenus :

- M. Vincent JACQUEMART : 30 voix

M. Vincent JACQUEMART est élu au premier tour à la majorité des suffrages exprimés.

Vu les résultats des scrutins, le Bureau Syndical

- **Décide** de proclamer :

Nom	Prénom	Fonction
BOUYAC	Jacqueline	Vice-présidente à l'administration générale
AARAB	Mounir	Vice-président aux ressources humaines et démarche qualité
BLANC	Didier-Claude	Vice-président aux relations institutionnelles
MOULIN	Corinne	Vice-présidente à l'éducation au territoire
TENOUX	Gérard	Vice-président à l'innovation et aux technologies de l'information et de la communication
TOUCHE	Danielle	Vice-présidente à l'environnement, à l'énergie et au développement durable
BESSION	Dominique	Vice-président au tourisme, aux activités de pleine nature et à la marque « Valeurs Parc »
ROUX	Serge	Vice-président à l'agriculture et au pastoralisme
PELOUX	Nicole	Vice-présidente au paysage, à l'aménagement exemplaire et à l'urbanisme
CREMILLIEUX	Gilles	Vice-président culture, patrimoine et communication
JACQUEMART	Vincent	Vice-président biodiversité et forêt

- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette élection.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS

